

## **En Bref**

- Etat physiologique correct
- Apparition des premiers foyers de pourriture blanche



## **Conditions météorologiques**

La semaine qui vient de s'écouler s'est caractérisée par un temps chaud et ensoleillé et l'absence de pluies.

Les sols des parcelles du réseau sont secs en surface et légèrement humides au niveau des racines.

## **Etat physiologique des cultures**

Au 29/05, les parcelles d'ail se situent **entre le stade 10 feuilles et le stade 11,5 feuilles.**

La majeure partie des parcelles est au **stade 11 feuilles.**

Les cultures d'ail sont au même stade que l'année dernière à la même date.

**L'état physiologique est bon.**



## **Etat sanitaire des cultures**

### **Teigne du poireau :**

Aucune teigne n'a été capturée dans les pièges à phéromones.

**Analyse de risque : De manière générale, la nuisibilité de ce lépidoptère est très faible sur l'ail.**

### **Thrips :**

Quelques thrips sont toujours observés sur une parcelle du réseau, au niveau de la nervure centrale des feuilles. Les populations de thrips et les dégâts occasionnés ne nécessitent pas d'interventions.

**Analyse de risque : Le risque est faible.**

**Rouille:**

Aucune pustule de rouille n'a été observée pour le moment sur les parcelles du réseau.

**Analyse de risque :** Jusque-là, le risque était faible mais les pluies annoncées pourraient créer des conditions favorables au développement de cette maladie. Soyez vigilants.

**Pourriture blanche:**

Les premiers foyers de pourriture blanche sont observés sur la moitié des parcelles du réseau.

**Analyse de risque :** Il n'existe aucun moyen de lutte directe. Il est important d'enlever du champ les plantes infectées et de les détruire.

*Zoom sur la pourriture blanche*

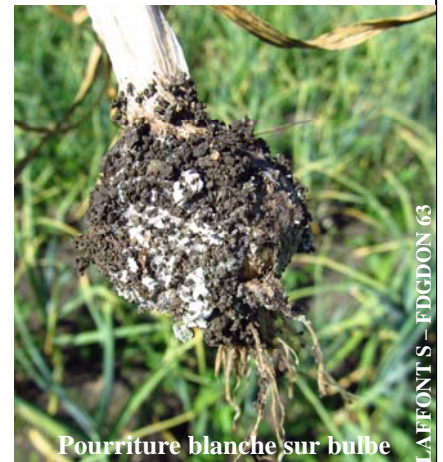
Cette maladie se caractérise par des caïeux présentant un **mycélium blanc** sur lequel se développent des **sclérotés noirs**, petits et sphériques.

Les plants atteints sont reconnaissables par des feuilles sèches, un port chétif et peu développé.

Si les racines des plants d'ail sont proches les unes des autres, le mycélium des plantes atteintes peut contaminer les plantes voisines. Dans les zones fortement touchées, des foyers de plantes jaunissent rapidement et peuvent mourir.

L'agent responsable de la pourriture blanche est un **champignon d'origine tellurique** (*Stromatinia cepivora*). Les sclérotés de ce champignon peuvent rester intacts dans le sol pendant des années. Ainsi, les zones attaquées et l'incidence de la maladie augmentent avec la fréquence des cultures d'*Allium* sur la parcelle.

L'utilisation de semences saines, le nettoyage des outils, palettes... et la rotation des cultures sont recommandés.



**Autres observations :**

**Adventices :** De nombreuses adventices sont observées sur les parcelles du réseau.

Parmi les principales adventices rencontrées, on peut citer : la renouée liseron, le liseron, le chenopode, l'aethusa, l'amarante, la linaira et la mercuriale. On observe notamment des plantes adultes d'aethusa et de liseron.

**Analyse de risque :** Les conditions météo actuelles sont favorables à la levée et à la croissance des adventices. Du fait du stade des cultures, les interventions de désherbage mécanique ne sont plus possibles.



*Prochain BSV prévu le 7 juin*

Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation.

Directeur de publication : Gilbert GUIGNAND, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes.

Animateur et rédacteur : Sandrine LAFFONT, FDGDON 63

Coordonnées du référent : François Roudillon (CA03) froudillon@allier.chambagri.fr, 04 70 48 42 12

À partir d'observations réalisées par la FDGDON 63 et des producteurs d'ail

Ce BSV est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transmise telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.

Action pilotée par les ministères chargés de l'agriculture et de l'environnement, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.